

<http://ec-la-cormegeaie-vendome.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1475>



Rentrée du 2 novembre

- ARCHIVES - 2020-2021 -



Publication date: vendredi 30 octobre 2020

Copyright © Ecole élémentaire La Cormegeaie - Tous droits réservés

Chers parents,

La rentrée qui se profile sera sans aucun doute particulière. D'une part nous aurons à mettre en place les nouvelles mesures sanitaires et d'autre part, l'école rendra hommage dans un cadre national au terrible évènement qui a frappé un de nos collègues.

Au moment où je vous écris, je ne dispose pas encore de toutes les informations. Cela devrait me parvenir dans la journée. Je tenais pourtant via notre petit site à vous dire que l'école se prépare et que vous disposerez des modalités d'organisation dès que j'en aurai été moi-même destinataire.

Différentes mesures dans le protocole sanitaire sont toutefois actées :

- le masque sera obligatoire pour tous à l'école élémentaire dès lundi (en avoir au moins 2 pour ceux qui déjeunent à la cantine),
- il vous faudra un justificatif de déplacement scolaire pour accompagner votre enfant aux heures d'entrée et de sortie si vous êtes concerné(e). Cette attestation doit être tamponnée par l'école (ce sera fait lundi matin sur présentation du document à l'entrée de la Cormegeaie). Je joins les différentes attestations issues du site du gouvernement.
- pour la limitation du brassage entre élèves, nous avons déjà apporté une réponse en demandant aux enfants de ne pas se disperser ni à l'arrivée à l'école ni à l'heure du départ et surtout en conservant des horaires décalés de récréation. Nous maintiendrons ces mesures avec une grande vigilance.
- nous veillerons à la bonne application des gestes barrières.

De votre côté, parents, vous avez évidemment un rôle important et une responsabilité dans le respect des gestes barrières (explications à l'enfant, fourniture de masques et de mouchoirs en papier jetables etc...), dans la surveillance d'éventuels symptômes chez votre enfant avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 38°C) ou dans la nécessité de déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer.

Je reviendrai donc vers vous et vous souhaite en attendant le meilleur.

B. BOUGUEREAU